

CGT Educ'action 01 > Actualité > **La solidarité avec le peuple palestinien est légitime et ne doit pas être (...)**



La solidarité avec le peuple palestinien est légitime et ne doit pas être sanctionnée !

mardi 10 juin 2025, par [CGT educ'action](#)

Mercredi dernier, les dockers du golfe de Fos-sur-Mer ont refusé de charger un conteneur « avec des pièces détachées pour fusils-mitrailleurs » à destination d'Israël. Pour le syndicat général des Dockers CGT, il n'est pas question de cautionner la livraison d'armes censées servir à l'armée israélienne pour continuer à massacrer la population palestinienne.

La CGT Educ'action apporte son soutien total aux dockers CGT de Fos-sur-Mer et à leurs collègues qui ont agi dans l'esprit des valeurs fondamentales de la CGT : solidarité internationale, refus de la guerre et défense des droits humains. Elle exige que la France cesse toute livraison d'armes à Israël et exige l'arrêt des massacres et reconnaisse l'existence d'un État palestinien dans le cadre de l'autodétermination du peuple palestinien.

Dans notre secteur, de nombreux et nombreuses collègues en salle des personnels ou en réunion d'information syndicale s'émeuvent du massacre que subit le peuple palestinien. C'est pourquoi, nous apportons tout notre soutien à la collègue de Sens qui a reçu un blâme pour avoir observé, à la demande de ses élèves, un temps de recueillement.

Cette mesure disciplinaire envers la collègue est incompréhensible et tout simplement inacceptable. Plusieurs rassemblements ont eu lieu pour exiger l'abandon des griefs envers la collègue à laquelle la CGT Educ'action a appelé.

À ce titre, la CGT Educ'action exige l'annulation de la sanction de la collègue et soutient pleinement l'appel de l'intersyndicale de l'Yonne, CGT Educ'action, FSU, FNEC-FP-FP et SUD éducation à la grève le 17 juin et sa demande d'être reçue en audience par la ministre.

La CGT Educ'action soutient les actions décidées localement (rassemblement, grève, assemblée générale) pour exiger la levée de toute sanction pour la collègue.

Montreuil, le 10 juin 2025

Pour télécharger, lire et afficher l'intégralité de notre communiqué, cliquez sur la vignette ci-dessous :



LA SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN EST LÉGITIME ET NE DOIT PAS ÊTRE SANCTIONNÉE

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...

Mercredi dernier, les dockers du golfe de Fos-sur-Mer ont refusé de charger un conteneur « avec des pièces détachées pour fusils mitrailleurs » à destination d'Israël.

Pour le syndicat général des Dockers CGT, il n'est pas question de cautionner la livraison d'armes censées servir à l'armée israélienne pour continuer à massacrer la population palestinienne.

La CGT Éduc'Action apporte son soutien total aux dockers CGT de Fos-sur-Mer et à leurs collègues qui ont agi dans l'esprit des valeurs fondamentales de la CGT : solidarité internationale, refus de la guerre et défense des droits humains. Elle exige que la France cesse toute livraison d'armes à Israël et exige l'arrêt des massacres et reconnaisse l'existence d'un État palestinien dans le cadre de l'autodétermination du peuple palestinien.

Dans notre secteur, de nombreux et nombreuses collègues en salle des personnels ou en réunion d'information syndicale s'émouvent du massacre que subit le peuple palestinien. C'est pourquoi, nous apportons tout notre soutien à la collègue de Sens qui a reçu un blâme pour avoir observé, à la demande de ses élèves, un temps de recueillement.

Cette mesure disciplinaire envers la collègue est incompréhensible et tout simplement inacceptable. Plusieurs rassemblements ont eu lieu pour exiger l'abandon des griefs envers la collègue à laquelle la CGT Éduc'Action a appelé.

À ce titre, la CGT Éduc'Action exige l'annulation de la sanction de la collègue et soutient pleinement l'appel de l'intersyndicale de l'époque, CGT Éduc'Action, FSU, FNCC-FP-FP et SUD éducation à la grève le 27 juin et se demande d'être reçue en audience par le ministre.

La CGT Éduc'Action soutient les actions dédiées localement (rassemblement, grève, assemblée générale) pour exiger la levée de toute sanction pour la collègue.

Montreuil, le 10 juin 2025

CGT Éduc'Action

243, rue de Paris Case 249 - 93025 MONTREUIL CEDEX

Tel : 01 57 62 76 30

www.cgteduc.fr

amen@cgteduc.fr



@CGTEducAction



@cgteduc



@cgteduc